



MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE

Projet 110-001

AVIS D'UN APPEL D'OFFRES

PROPRIÉTAIRE

Municipalité de Brigham
118, avenue des Cèdres
Brigham (Québec) J2K 4K4
Téléphone : (450) 263-5942
Courriel : info@brigham.ca

OBTENTION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles sur SEAO à partir du 08 septembre 2017.

La municipalité de Brigham demande des soumissions pour la fourniture, l'installation et la mise en marche d'une unité de traitement d'eau potable. L'unité de traitement est composé principalement d'un système de filtration aux sables verts, de réservoirs d'eau potable, de pompes et d'un système d'adoucisseur. Les travaux doivent inclure les équipements, leurs raccordements de plomberie, les réservoirs d'entreposage, les pompes de dosage, circulation et alimentation (régénération et alimentation de l'eau potable), les raccordements électriques, le filage pour les contrôles, le câblage électrique, les contrôles et détection (PH, T°, Débit, niveau, pompes, etc.), le PLC et toutes les interfaces avec le PLC.

Pour être considérée recevable, toute soumission devra être conforme aux documents d'appel d'offres, faite sur les formules fournies avec le devis et être accompagnée des documents et des garanties demandées.

Les soumissions dans une enveloppe scellée et portant la mention « Soumission 110-001 : Fourniture et installation d'une unité de traitement d'eau potable pour l'hôtel de ville de Brigham » doivent être déposées **avant 10h15, le 26 septembre 2017, à l'hôtel de ville de Brigham situé au 118, avenue des Cèdres, Brigham (Québec) J2K 4K4, a/s de monsieur Pierre Lefebvre, directeur général.**

La Municipalité de Brigham se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Elle se réserve également le droit de retrancher du contrat certaines parties des travaux.


Pierre Lefebvre, directeur général